

# AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

---



1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE : VILLE de MURET - (31600)
2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur le MAIRE
3. OBJET de la CONSULTATION : ORGANISATION de 2 SPECTACLES PYROTECHNIQUES
4. PROCÉDURE de PASSATION : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 &30 CMP)
5. CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

## Candidatures (voir précisions dans RC)

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités humaines, techniques et financières - compétences professionnelles (titres qualifications ou équivalents – expérience),
- Agrément préfectoral,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité -

## Offres :

- Valeur technique de l'offre et valeur artistique du Projet (70 %)
- Prix (30 %) - Négociation possible

6. Dates & Lieux : 1. Fête Nationale : soir du Vendredi 17 juillet 2015 : MURET (Terrains de FOOT du Complexe Sportif Nelson PAILLOU – Avenue Bernard IV – 2. Fête du samedi 19 septembre 2015 : OX (à côté de la Salle des Fêtes – Chemin de Marragon)
7. Visite des sites obligatoire – Contact Philippe MEREAU : 05.61.51.77.13 (Certificat de visite exigé)
8. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : groupement solidaire
9. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## 10. Dépôt du Dossier de Consultation :

→ Veuillez fournir a minima SVP les documents suivants :

1. Dossier administratif : attestations sociales, fiscales, d'assurances à jour
2. Dossier OFFRES : un Acte d'engagement (DC3) – un Devis descriptif détaillé et les modalités d'intervention – un DC1 et un DC2

## 11. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

MURET : Prestation pyrotechnique et sonore : thème TOUR de FRANCE

OX : Prestation pyrotechnique et sonore : expression libre.

12. Renseignements :                    Techniques : Philippe MEREAU : ☎ 06 03 62 09 28  
   Administratifs : Martine DESCAZAUX : ☎ 05 61 51 95 81

13. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville (fonds propres) - Règlement par mandats administratifs – Paiement en 30 jours maximum

14. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57    ☎ 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).

15. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA (voir RC)

16. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES : **LUNDI 29 JUIN 2015 - 11h00**

17. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : MARDI 16 juin 2015